

Plan Local d'Urbanisme

LA HOUSSAYE - EN -BRIE

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 19 décembre 2012	prescrite le :
arrêtée le : 30 juin 2017	arrêtée le :
approuvée le : 15 février 2018	approuvée le :
modifiée le :	modifiée les :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mise à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .3.
**ANNEXE
SANITAIRE
ORDURES
MENAGERES**

agence d'aménagement et d'urbanisme



hôtels entreprises, rue Marchévert 77250 ECUELLES
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

VU pour être annexé à la délibération du :
15 février 2018

COMMUNE DE LA HOUSSAYE-EN-BRIE

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXE SANITAIRE "ORDURES MENAGERES"

• La commune de La Houssaye-en-Brie fait partie, via la communauté de communes du [Val-Briard](#), du Syndicat Mixte Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures Ménagères (SMICTOM) de la région de Coulommiers. Des conteneurs sont mis à disposition des habitants dans le village pour la collecte de verre. Trois points de collecte du verre ménager sont à la disposition des habitants (Route de Coulommiers, Gare de Marles, Route de Marles à l'angle de la sente de Butte Verte).

La collecte des déchets ménagers intervient chaque jeudi. Le ramassage des emballages a lieu le lundi, chaque semaine paire. La collecte des déchets verts est hebdomadaire (le mercredi, d'avril à Novembre). Les objets encombrants sont collectés le premier lundi des mois pairs.

Une déchetterie est mise à disposition par le Syndicat Intercommunal à Coulommiers et une seconde à Bailly-Romainvilliers.

Voir aussi en pages 96 à 98 du rapport de présentation.

*

* *

Ces dispositions, gérées par le syndicat intercommunal, sont compatibles avec les trois plans régionaux d'élimination des déchets approuvés le 26 novembre 2009 : PREDMA : consacré aux déchets ménagers et assimilé ; PREDD : consacré aux déchets dangereux ; PREDAS : consacré aux déchets d'activités de soin à risques infectieux.

*

* *